

Années scolaires 1991-1992 et 2002-2003

L'aide aux devoirs apportée par les parents

Marie Gouyon, division conditions de vie des ménages, Insee

En 2002-2003, les parents consacrent, à eux deux, un peu moins de dix-neuf heures par mois en moyenne à aider l'ensemble de leurs enfants dans leur travail scolaire, soit près d'une demi-heure de plus qu'au début des années 90. On aide plus fréquemment et plus longtemps les enfants du primaire et des premières classes du collège que les enfants plus avancés dans leur scolarité. Quel que soit le milieu social et le niveau scolaire de l'élève, la mère y passe en moyenne plus du double de temps que le père. Ce sont les femmes les moins diplômées qui y consacrent le plus de temps et leur soutien s'adresse plus particulièrement aux enfants en primaire. Les mères aident d'autant plus tard dans la scolarité qu'elles possèdent un diplôme de niveau élevé. Pères et mères déclarent dans les mêmes proportions éprouver un sentiment d'incompétence, mais dans cette situation, les mères sont beaucoup plus persévérantes.

années du collège, il est presque toujours aidé par sa mère et dans les trois quarts des familles par son père. Pour ces classes, l'enfant reçoit en moyenne près de vingt heures d'aide chaque mois de la part de ses parents (*graphique 1 et tableau 1*).

De plus en plus de parents aident leurs enfants

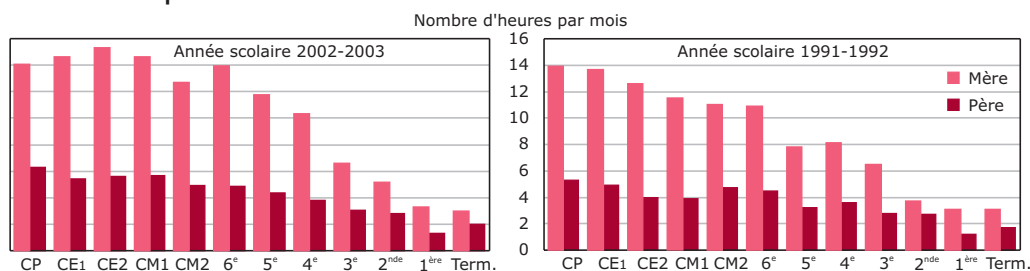
Aujourd'hui, les parents consacrent un peu plus de temps aux devoirs de leurs enfants qu'il y a dix ans : près de dix-neuf heures par mois, soit une demi-heure de plus qu'au début des années 1990. Les pères s'investissent plus qu'il y a dix ans : entre 1992 et 2003, la proportion d'hommes déclarant s'occuper des devoirs, essentiellement à la demande de leur enfant, est passée de 60 % à 70 % dans l'enseignement général (*graphique 2*). C'est parmi les enseignants que l'on rencontre le plus de pères qui aident. A l'opposé, la proportion la plus faible se trouve chez les pères agriculteurs. Plus ils sont diplômés, plus les pères aident leur enfant : plus de 70 % des bacheliers, contre la moitié des hommes ayant au plus un certificat d'études primaires, déclarent aider l'enfant.

Un enfant, qu'il soit écolier, collégien ou lycéen, est aidé en moyenne quinze heures par mois par ses parents pour faire ses devoirs. C'est en début de scolarité que l'aide est la plus importante : en primaire ou dans les premières

Les mères plus nombreuses que les pères

La part des mères qui disent s'occuper du travail scolaire de leur enfant s'est elle aussi

① Aide des parents selon la classe



Lecture : un enfant au CP est aidé en moyenne 14,1 heures chaque mois par sa mère.

Champ : ensemble des ménages composés d'un ou de deux parents, dont l'un des enfants est scolarisé en élémentaire, au collège ou au lycée général ou technologique, en 2002-2003 d'une part, en 1991-1992 d'autre part.

Sources : Enquête PCV Éducation et Famille, octobre 2003, Insee ; enquête Efforts éducatifs des familles 1992, Insee-Ined

élevée. Le suivi paraît plus intense : en primaire, elles sont de presque dix points plus nombreuses aujourd'hui qu'il y a dix ans à intervenir de leur propre initiative. En outre, elles suivent l'enfant plus longtemps dans sa scolarité : en 2003, 90 % des mères d'enfant en quatrième signalent s'occuper de ses devoirs ; en 1992, cette proportion était atteinte jusqu'en classe de sixième seulement (*graphique 3*). À l'instar des hommes, la proportion de mères qui aident

leur enfant diminue en même temps que le niveau de diplôme : plus de 90 % des bachelières s'occupent du travail scolaire de l'enfant, contre les trois quarts des femmes ayant au plus un certificat d'études primaires.

L'engagement des mères est sensiblement plus marqué que celui des pères : ainsi, à l'école primaire, trois pères sur quatre aident l'enfant dans son travail scolaire, que ce soit de leur propre initiative ou à la demande de l'enfant, alors

que presque toutes les mères déclarent s'en occuper ; au collège et au lycée, même si les unes comme les autres interviennent moins, la différence entre les deux parents persiste. De plus, lorsqu'ils s'occupent du travail scolaire de l'enfant, seule la moitié des pères le font de leur propre initiative, contre trois quarts des mères.

1 Aide des parents à chaque enfant durant l'année scolaire 2002-2003

Nombre d'heures par mois

Étapes du cursus scolaire	Mère	Père	Les deux parents réunis	
- Élémentaire	14,2	5,6	19,2	(16,6)*
CP	14,1	6,3	19,5	
CE 1	14,6	5,4	18,7	
CE 2	15,3	5,6	20,7	
CM 1	14,6	5,7	19,9	
CM 2	12,7	4,9	17,2	
- Collège	10,8	4,0	14,2	(11,5)*
Sixième	13,9	4,9	18,6	
Cinquième	11,8	4,4	15,3	
Quatrième	10,3	3,8	13,8	
Troisième	6,6	3,0	9,1	
- Lycée général ou technologique	3,9	2,0	5,9	(3,8)*
Seconde	5,2	2,8	7,8	
Première	3,3	1,3	4,4	
Terminale	3,0	2,0	5,2	
Ensemble Élémentaire, Collège, Lycée	10,8	4,3	14,6	(11,8)*
Enseignement spécial	6,7	2,1	7,1	
Enseignement professionnel	3,4	1,8	5,5	
Enseignement supérieur	0,9	0,5	1,3	(1,1)*
Ensemble	8,6	3,4	11,7	(9,0)*

Lecture : les mères consacrent en moyenne 14,6 heures par mois en 2002-2003 à aider leur enfant au CM1.

* Entre parenthèses, l'aide reçue par l'enfant dans une famille monoparentale. Ainsi, un collégien est aidé en moyenne 14,2 heures chaque mois dans une famille biparentale et 11,5 heures par mois dans une famille monoparentale. Faute d'effectifs suffisants, l'aide des familles monoparentales n'est donnée que pour les grands agrégats.

Champ : l'aide du père ou de la mère est une moyenne sur l'ensemble des ménages, que les familles soient monoparentales ou biparentales. En revanche, l'aide apportée par les deux parents réunis est une moyenne sur les familles biparentales seulement.

Source : Enquête PCV Éducation et Famille, octobre 2003, Insee

2 Aide moyenne de la mère à ses enfants en 2002-2003

Nombre d'heures par mois

	Niveau de diplôme de la mère		Ensemble
	< Bac	Bac ou +	
Aide apportée à chaque enfant :	11,2	10,2	10,8
Scolarité de l'enfant en 2002-2003			
Primaire	15,2	12,9	14,2
Collège	10,5	11,2	10,8
Lycée général ou technologique	3,4	4,4	3,9
Activité de la mère			
Mère inactive	12,3	11,8	12,2
Mère active	10,5	9,8	10,2
Aide apportée à tous les enfants :	16,6	15,1	15,9
Activité de la mère			
Mère inactive	18,3	19,0	18,5
Mère active	15,5	14,0	14,8

Lecture : les mères ayant un niveau de diplôme équivalent ou supérieur au bac aident leur enfant collégien en moyenne 10,2 heures par mois.

Champ : ensemble des ménages composés de la mère seule ou des deux parents, dont l'un des enfants est scolarisé en élémentaire, au collège ou au lycée général ou technologique en 2002-2003.

Source : Enquête PCV Éducation et Famille, octobre 2003, Insee

Les enfants d'agriculteurs sont les moins soutenus

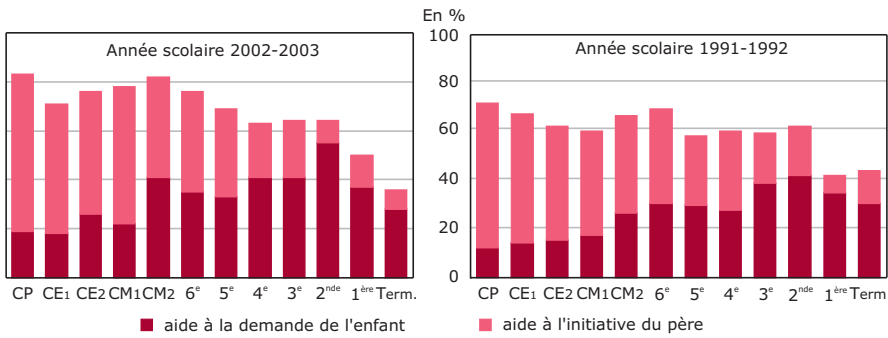
Le constat est encore plus net en termes de temps passé. Ainsi, un élève en élémentaire, au collège ou au lycée général ou technologique qui vit avec ses deux parents, est aidé chaque mois en moyenne dix heures et demie par sa mère et un peu plus de quatre heures par son père. Même lorsqu'elles sont actives, les femmes consacrent deux fois plus de temps que les hommes à cette tâche. Et ce, quel que soit le milieu social ; la différence atteint son maximum chez les indépendants (artisans, commerçants, professions libérales) et les ouvriers. Elle reste notable dans les autres milieux et ne s'atténue que dans les familles où le père est enseignant (*graphique 4*). De ce point de vue, la situation a peu évolué en dix ans.

Bien que les pères comme les mères aident un peu plus les enfants lorsqu'ils les élèvent seuls plutôt qu'en couple, la différence entre hommes et femmes en termes de temps de soutien accordé aux enfants demeure, qu'il y ait un parent ou deux.

Les mères les moins diplômées passent plus de temps à aider leur enfant

L'aide aux devoirs a d'autant plus de chances de se poursuivre tard dans la scolarité que les parents ont eux-mêmes suivi des études. Ainsi les mères qui ont le bac ou bien un diplôme équivalent ou encore un niveau d'études supérieur passeront plus de temps à aider leur enfant lycéen que celles qui n'ont pas le bac. L'accroissement de la proportion de mères bachelières (de 29 % à 42 % entre 1992 et 2003) explique d'ailleurs en partie qu'au total les enfants soient suivis plus tard dans leur cursus scolaire.

② Proportion de pères qui déclarent s'occuper des devoirs de leur enfant

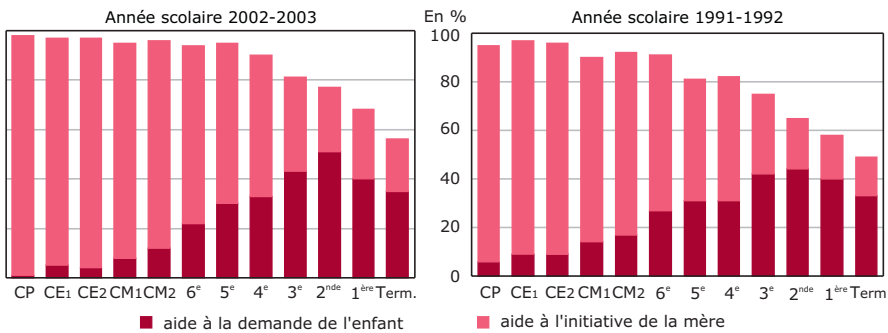


Lecture : en 2002-2003, 64 % des pères s'occupent des devoirs de leur enfant scolarisé en troisième : 41 % n'interviennent que si l'enfant le demande et 23 % aident de leur propre initiative, c'est-à-dire contrôlent le travail de l'enfant même si celui-ci ne le demande pas ou suivent toujours son travail de près.

Champ : ensemble des ménages composés du père seul ou des deux parents, dont l'un des enfants est scolarisé en élémentaire, au collège ou au lycée général ou technologique, en 2002-2003 d'une part, en 1991-1992 d'autre part.

Source : Enquête PCV Éducation et Famille, octobre 2003, Insee ; enquête Efforts éducatifs des familles 1992, Insee-Ined

③ Proportion de mères qui déclarent s'occuper des devoirs de leur enfant

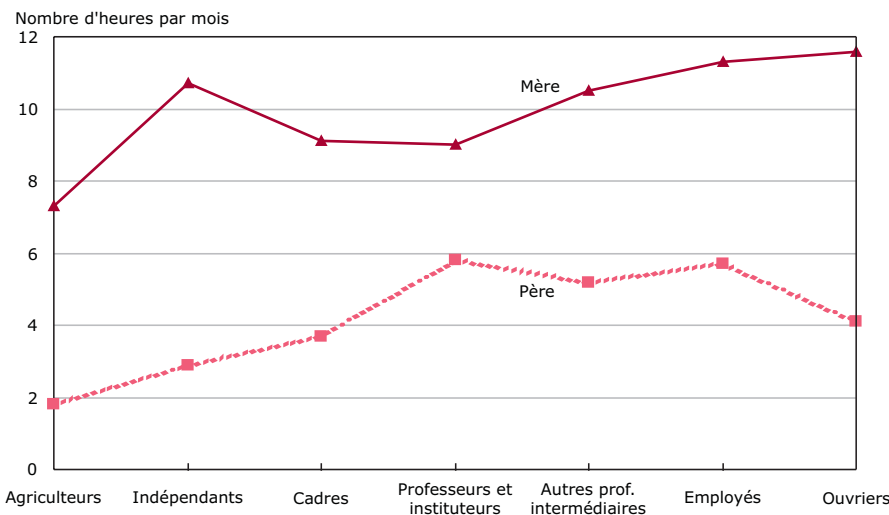


Lecture : en 2002-2003, 81 % des mères s'occupent des devoirs de leur enfant scolarisé en troisième : 43 % n'interviennent que si l'enfant le demande et 38 % aident de leur propre initiative, c'est-à-dire contrôlent le travail de l'enfant même si celui-ci ne le demande pas ou suivent toujours son travail de près.

Champ : ensemble des ménages composés de la mère seule ou des deux parents, dont l'un des enfants est scolarisé en élémentaire, au collège ou au lycée général ou technologique, en 2002-2003 d'une part, en 1991-1992 d'autre part.

Source : Enquête PCV Éducation et Famille, octobre 2003, Insee ; enquête Efforts éducatifs des familles 1992, Insee-Ined

④ Aide des parents selon le milieu social du père



Lecture : lorsque le père est cadre, chaque enfant est aidé en moyenne 9,1 heures / mois par sa mère et 3,7 heures par son père.

Champ : ensemble des ménages biparentaux, dont l'un des enfants est scolarisé en élémentaire, au collège ou au lycée général ou technologique, en 2002-2003.

Source : Enquête PCV Éducation et Famille, octobre 2003, Insee

Mais cela ne signifie pas que les mères peu diplômées n'aident pas ou peu. Au contraire, elles y consacrent plus de temps que les mères diplômées : un écolier, dont la mère n'a pas le bac, reçoit d'elle un peu plus de 15 heures d'aide par mois, contre 13 heures si celle-ci est bachelière.

Elles aident l'ensemble de leurs enfants en moyenne près de dix-sept heures chaque mois, tandis que les bachelières leur consacrent en moyenne quinze heures par mois (tableau 2).

Les mères inactives, bachelières ou non, aident beaucoup leurs enfants : plus de dix-huit heures par mois en moyenne. En revanche, lorsqu'elles sont actives, les moins diplômées creusent l'écart : les femmes qui n'ont pas le bac aident leurs enfants quinze heures trente chaque mois en moyenne, soit une heure et demie de plus que celles qui ont le bac ou un diplôme de l'enseignement supérieur. Cela s'explique en partie par le temps partiel, plus répandu parmi les premières que parmi les secondes.

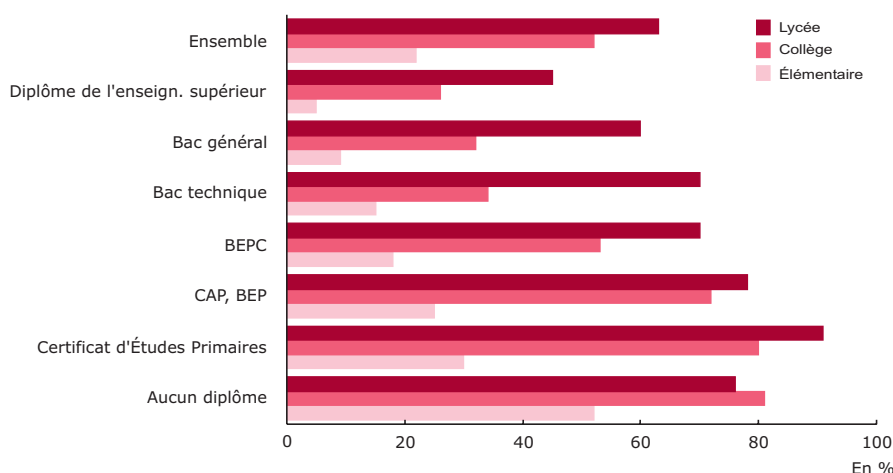
Le sentiment du devoir accompli... mais la tâche est ardue

Quel jugement les parents portent-ils sur ce soutien ? Quel que soit le temps qu'ils y consacrent (deux fois plus de temps pour la mère que pour le père en 2002-2003), près des trois quarts des parents sont satisfaits du soutien qu'ils apportent à leur enfant dans son travail scolaire, soit un taux un peu plus élevé qu'il y a dix ans.

Ce sentiment d'avoir bien joué leur rôle n'empêche pas les parents de se sentir dépassés. Dès le primaire, un parent sur cinq a l'impression, assez souvent ou très souvent, de ne pas avoir les connaissances nécessaires pour aider ses enfants.

Ce sentiment d'incompétence est évidemment lié à leur niveau scolaire : plus de la moitié des mères sans diplôme, ou avec le seul certificat d'études primaires, déclarent avoir assez souvent ou très souvent le sentiment de manquer des connaissances nécessaires pour aider leur enfant dans le primaire. Cette part tombe à 5 % seulement chez les femmes diplômées du supérieur. L'écart reste encore net pour la suite des

⑤ Proportion de mères qui se jugent dépassées en 2002-2003



Lecture : 81 % des femmes n'ayant aucun diplôme déclarent se sentir « assez souvent » ou « très souvent » dépassées pour aider leur enfant collégien en 2002-2003.

Champ : ensemble des ménages composés de la mère seule ou des deux parents, dont l'un des enfants est scolarisé en élémentaire, au collège ou au lycée général ou technologique, en 2002-2003.

Source : Enquête PCV Éducation et Famille, octobre 2003, Insee

études : quand l'enfant est au lycée, la moitié des mères diplômées de l'enseignement supérieur et la quasi-totalité des mères ayant au plus le certificat d'études primaires s'avouent dépassées (graphique 5). Les pères font le même constat.

Les mères plus persévérantes que les pères, mais les deux s'accrochent

De fait, entre les parents qui se disent très rarement dépassés et ceux qui déclarent l'être très souvent, la durée de l'aide est divisée par un peu plus de deux à chaque niveau de scolarité (primaire, collège, lycée). Plus précisément, l'aide moyenne est divisée par trois chez les pères et seulement par 1,5 chez les mères. Ce décalage signifie que les deux parents ont autant de difficultés l'un que l'autre à rester au niveau mais que, dans cette situation, les femmes persévèrent deux fois plus que les hommes.

Au début des années 90, pères et mères « décrochaient » plus rapidement lorsqu'ils se sentaient dépassés : l'aide moyenne était divisée par quatre chez les pères et par deux chez les mères, entre ceux qui se déclaraient très rarement dépassés et ceux qui, au contraire, se sentaient très souvent dépassés.

Pour comprendre ces résultats

Les résultats présentés ici sont issus de l'enquête Permanente sur les Conditions de Vie des Ménages (PCV) d'octobre 2003 et, en particulier, de sa partie variable Éducation et Famille. Elle concerne l'année scolaire 2002-2003 et s'appuie sur un échantillon de 4100 ménages interrogés en octobre et novembre 2003 et ayant au moins un enfant âgé de 2 à 25 ans et scolarisé. Les résultats de cette enquête sont comparés à ceux obtenus dans l'enquête Efforts éducatifs des familles réalisée en 1992 conjointement par l'Insee et l'Ined. Dans ces deux enquêtes, les parents ont été interrogés notamment sur l'aide qu'ils

apportaient à leurs enfants et sur le jugement qu'ils portent sur ce soutien.

Ainsi, l'enquête d'octobre 2003 cherche à mesurer l'aide des parents en la décrivant mais aussi en s'intéressant au jugement que les parents portent sur cette aide. L'analyse est donc quantitative et qualitative. En premier lieu, l'aide est quantifiée en interrogeant le père et la mère sur le temps qu'ils ont passé à aider durant l'année 2002-2003 l'un de leurs enfants d'une part, et l'ensemble de leurs enfants d'autre part. Par ailleurs, l'enquête s'intéresse à la façon dont le parent aidait au cours de l'année scolaire 2002-2003, selon quatre modalités :

- le parent ne s'occupait pas du travail scolaire de l'enfant,
- il s'en occupait seulement quand l'enfant le demandait,
- il contrôlait le travail de l'enfant même si ce dernier ne le demandait pas (c'est-à-dire qu'il vérifiait que les devoirs avaient été faits),
- ou suivait toujours son travail de près (en faisant faire des exercices, en faisant réciter l'enfant, etc...).

En second lieu, il est également demandé au parent son opinion sur l'aide qu'il a apportée : juge-t-il ne pas en avoir assez fait, avoir fait ce qu'il fallait, ou au contraire en avoir trop fait ? A-t-il très souvent, assez souvent, assez rarement ou très rarement le sentiment d'être dépassé, de ne pas avoir les connaissances nécessaires ?

Bibliographie

- Héran F. (1994) « L'aide au travail scolaire : les mères persévèrent », *Insee Première* n° 350, décembre 1994. Numéro spécial d'Économie et Statistique (1996) « Enquête Éducation : l'école, les élèves et les parents », *Économie et statistique* n° 293, Insee.
- Duru-Bellat M., Jarousse J-P. (1996) « Le masculin et le féminin dans les modèles éducatifs des parents », *Économie et statistique* n° 293, Insee.
- Barnet-Verzat C., Wolff F-C. (2001) « L'argent de poche versé aux jeunes : l'apprentissage de l'autonomie financière », *Économie et Statistique*, n° 343, Insee.
- Barnet-Verzat C., Wolff F-C. (2003) « Choix d'éducation et composition par sexe de la fratrie », *Économie et Prévision* n° 157, Direction de la Prévision.

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : www.insee.fr (rubrique Publications)

Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans <http://www.insee.fr/fr/ppp/abonnement/abonnement.asp#formulaire>

BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

A RETOURNER A : INSEE Info Service, Service Abonnement B.P. 409, 75560 Paris CEDEX 12
Tél. : 01 53 17 88 45 Fax : 01 53 17 89 77

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2004

Abonnement annuel = 70 € (France) 87 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : _____ Activité : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : _____ €.

Date : _____ Signature

Direction Générale :
18, Bd Adolphe-Pinard
75675 Paris cedex 14
Directeur de la publication :
Jean-Michel Charpin
Rédacteur en chef :
Daniel Temam
Rédacteurs : R. Baktavatsalou,
C. Benveniste, C. Dulon,
A.-C. Morin
Maquette : É. Houël
Code Sage IP04996
ISSN 0997 - 3192
© INSEE 2004

